



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fermeture de classes

Question écrite n° 51092

Texte de la question

Mme Catherine Nicolas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les fermetures de classes élémentaires en milieu rural programmées pour la rentrée prochaine. En effet, ces décisions administratives, prises sur la base de prévisions d'effectifs pour les deux années à venir, ne tiennent pas compte des conséquences induites qui en résultent en termes de conditions de travail. Comment assurer en pratique le respect de l'apprentissage individualisé préconisé par les académies, lorsque les surnuméraires, qui pénalisent les élèves en difficulté, interdisent tout aménagement ? Ne peut-on au contraire profiter de l'allègement provisoire des classes pour mener à bien les travaux pédagogiques constructifs entamés par de nombreuses équipes enseignantes ? En conséquence, elle lui demande quelles mesures il entend prendre, afin de poursuivre la politique d'amélioration du niveau scolaire des jeunes Français, et ce sans sacrifier sur l'autel des restrictions budgétaires l'avenir des enfants scolarisés en milieu rural.

Données clés

Auteur : [Mme Nicolas Catherine](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51092

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1992